**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-33E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DU BHOUTAN**

*08 Mai 2019*

*Prononcée par :PIME Germain Zong-Naba*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso souhaite la bienvenue à celle du Bhoutan et la félicite pour la présentation de son troisième rapport devant le Groupe de Travail de l’Examen périodique universel.

Ma délégation note avec intérêt les progrès enregistrés par le Bhoutan dans la mise en œuvre des 103 recommandations qu’il a acceptées à l’issue de son deuxième examen en 2014. Au rang de ces progrès, figurent l’adoption en 2018 d’une loi sur l’information, la communication et les médias et d’un règlement sur la prévention de la violence familiale en 2015 ainsi que le renforcement du cadre institutionnel en matière de droits humains.

Tout en encourageant le Bhoutan à poursuivre son engagement en faveur de l’amélioration des droits humains au plan national, ma délégation lui recommande :

1. la poursuite des actions de sensibilisation visant à éduquer les communautés sur des questions telles que la violence familiale ;
2. l’intensification des efforts pour lutter contre les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés, en particulier dans les zones rurales.

Pour conclure, ma délégation souhaite plein succès au Bhoutan, dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie.**